



MTFlex 3000

FICHE TECHNIQUE

Date de révision : 02/11/2022 – Date d'impression : 02/11/2022 – Version 1

1. DÉFINITION

Mortier autolissant à base de résine époxy modifiée et de charges de quartz formulées, sans solvant. Autolissant pour réaliser un revêtement de sol d'une épaisseur de **3 mm**.

Le **MTFlex 3000** est utilisé pour le classement **Ipru CSTB**

Le **MTP Flex 3000 ALT – PV 20-26082962**

Classement performanciel : **P/M 2.4.2.4 P/C 3.3.3.3**

2. DESTINATION

Destiné principalement à fournir un revêtement résistant mécaniquement, durable, facile à entretenir, sans odeur à l'application, esthétique, et imperméable pour la rénovation des sols anciens, protection de sols neufs tels que les zones de production, ateliers mécanique, hangars, espace de maintenance et de stockage, vestiaires, salles blanches, zone de débarquements, passerelles, etc...

Les qualités du MTFlex en particulier son imperméabilité, sa facilité de nettoyage et de désinfection en font un revêtement idéal pour l'utilisation dans les mondes de l'industrie agro-alimentaire, chimique, pharmaceutique, électronique ou pour les sols du monde la construction et du bâtiment ou les sols du monde des activités tertiaires.

3. PRÉSENTATION

Le MTFlex 3000 est livré en 3 composants pré-dosés en teinte neutre en kits de 50 kg.

Kit de MTFlex 3000	50 kg
Solution	15,750 kg
Durcisseur	4,250 kg
Charges	30,000 kg

Teintes RAL

MTFlex 3000 peut être coloré à partir de pâte pigmentée MTP Sols à raison de 1 kg pour 1 kit de MTFlex. De nombreuses teintes RAL sont disponibles. Des variations de teinte peuvent avoir lieu au contact de certains produits mais celles-ci sont sans incidence sur la tenue du revêtement.

Conservation : 1 an en emballage d'origine fermé entre 10 et 30°C.

4. MISE EN ŒUVRE

4.1 Préparation du support

Le support doit être réceptionné selon les exigences du DTU 54.1.



MTP Sols

LA SOLUTION POUR VOS SOLS.

Celui-ci, qu'il soit jeune ou ancien, doit être sec, solide, portant, légèrement rugueux et exempt de laitance ainsi que de toute substance susceptible de nuire à l'adhérence tels que graisses, huile, résidus de colle, peintures ou similaires. Le support béton doit être préalablement préparé par des moyens mécaniques appropriés tels que rabotage, grenailage, sablage ou ponçage. Il doit être de bonne qualité, d'un aspect de surface plan et finement taloché et protégé contre les remontées d'eau.

Après cette préparation, la résistance à l'arrachement du support doit être supérieure à 1.5 N/mm².

4.2 Application

Avant d'appliquer le produit, il faut complètement éliminer la poussière et toutes les particules friables non adhérentes de toutes les surfaces, de préférence à l'aide d'un aspirateur industriel.

Vérifier également la teneur en humidité du support et le point de rosée.

L'humidité du béton ne doit pas être supérieure à 4.5% et la température du support doit être au minimum supérieure de 3°C au point de rosée.

4.3 Mise en œuvre du produit

- Mélanger soigneusement la solution et le durcisseur du MTPprimer selon la procédure indiquée dans la fiche technique du produit. Appliquer au rouleau ou à la raclette une couche de MTPprimer sur le support à raison de 0,400 kg/m².

- Mélanger mécaniquement les composants du MTFlex 3000 dans l'ordre suivant : solution, durcisseur, pâte pigmentée et charges. Dans un premier temps, remuer la solution de manière homogène avant utilisation. Ajouter ensuite la totalité de la quantité du durcisseur et mélanger mécaniquement au moins 3 minutes avec un malaxeur à vitesse lente (environ 300 tours/min). Ajouter lentement la pâte pigmentée et les charges puis mélanger de nouveau jusqu'à l'obtention d'une masse homogène. Le fond et les bords du seau devront également être raclés et mélangés. Éviter un mélange trop long et trop rapide afin de minimiser l'occlusion d'air.

- Sur le primer en prise mais non complètement polymérisé (8 à 24 heures après l'application à 20°C) appliquer le MTFlex soit directement à la taloche métallique, soit à la raclette dentée suivi d'un passage à la taloche métal afin d'effacer les traces de dents.

- Terminer l'application par un passage sur la surface au rouleau débulleur.

- Il est impératif de reproduire par sciage à sec, après durcissement, les joints de dilatation, de retrait et d'isolement. Remplir éventuellement avec un joint souple type MTJoint ED.

La température ambiante ainsi que celle du support jouent un rôle primordial dans la mise en œuvre des résines époxy. En effet, à basses températures, la réaction chimique entre la solution et le durcisseur est ralentie, par conséquent, la durée de vie du mélange en pot, le temps de durcissement et le temps ouvert sont rallongés. La viscosité du produit étant plus élevée, la consommation augmente. A contrario les températures élevées accélèrent la réaction chimique entre la solution et le durcisseur et les temps cités précédemment diminuent. Pour un durcissement complet du MTFlex 3000, la température moyenne du support et de l'air ambiant ne doit pas descendre en dessous de la température minimum mentionnée pour la mise en œuvre. Le contact de l'eau pendant le durcissement de la résine peut entraîner des blanchiments de surface et/ou rendre le revêtement collant. C'est pourquoi, une fois l'application réalisée, le revêtement devra être protégé de toute projection d'eau pendant au moins 24h.

4.4 Aspect de surface

L'aspect de surface obtenu est lisse et brillant.

Plusieurs variantes sont possibles selon la couche de finition, dite couche d'usure, appliquée.

Finition pommelée (effet "peau d'orange") :	MTFilm ALT
Finition anti-dérapante :	MTFilm ALT 10/40/70
Finition de haute résistance chimique :	MTFilm EAT
Finition antistatique ou dissipative :	MTFilm ALT AS, MTFilm EAT AS, MTPU AS
Finition satinée ou mat :	MTPU, MTPU mat



4.5 Nettoyage des outils

Nettoyer les outils et le matériel d'application avec le MTDiluant ECO immédiatement après leur usage. Le produit durci ne peut être enlevé que par voie mécanique.

5. CARACTÉRISTIQUES RÉGLEMENTAIRES

Classification AFNOR (T360005)

Famille I Classe 6b

COV

Conforme à la directive européenne 2004/42/EG et contient moins de COV que la limite autorisée (Stage 2, 2010). En accord avec la directive européenne 2004/42, la quantité de COV maximale acceptable pour un produit catégorie IIAj est de 500g/L. La quantité de COV du MTFlex 3000 est < 500 g/L (pour le produit prêt à l'emploi).

Hygiène et Sécurité

Etiquetage conforme aux directives européennes en vigueur. Consulter la fiche de données de sécurité correspondante.

6. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CLASSEMENT IPRU CSTB – N°20-26082962

P/M 2.4.2.4 P/C 3.3.3.3

Délai de mise en œuvre après mélange à 20°C	
MTPprimer	20 minutes
MTFlex 3000	20 minutes
Température d'application	10 à 30 °C
Densité	1,8
Consommation au m²	3,5 kg à 5,5 kg
Épaisseur du revêtement	3 mm avec 5,5 kg/m ²
Domaine d'application	Sur béton en intérieur
Résistance à la flexion EN 13892-2 RAPPORT CEBTP BEB6.D.3067/1	464 kg/cm ² ou 45 MPa
Résistance à la compression EN 13892-2 RAPPORT CEBTP BEB6.D.3067/1	1080 kg/cm ² ou 106 MPa
Force d'adhérence selon EN 13892-8 (MTPprimer N) RAPPORT CSTB RSET0926017827	4,3 N/mm ² ou 4.3 MPA (Supérieure à la cohésion du support)
Classement au feu: selon EN 13501-1:2007 RAPPORT LNE N°J090050	Bfl-s1
Composés volatils Pourcentage de matières volatiles mesuré Après 1 mois de durcissement à 20°C	< 0,1 %
Porosité	Nulle
Point éclair	Supérieur à 55°C

Résistance à la corrosion chimique

Le MTFlex résiste aux déversements d'eau chaude à 60-70 °C.

R : Résiste

RL : Résistance Limitée

NR : Ne résiste pas

RÉSISTANCES DU MTFLEX AUX :	À 20°C	À 50°C
ACIDES		
Acide acétique à 10 %	NR	NR
Acide chloracétique 10 %	NR	NR
Acide chlorhydrique 33 %	R	R
Acide citrique 10 %	R	R
Acide fluorhydrique 1 %	R	RL
Acide lactique 2 et 5 %	NR	NR
Acide nitrique à 5 %	R	RL
Acide sulfurique à 50 %	R	R
Acide sulfurique à 70 %	RL	RL
Acide formique 10 %	NR	NR
ALCALIS, SELS ET SOLUTIONS SALINES		
Ammoniac	R	R
Ammoniaque à 25 %	R	R
Chlorure de sodium (sol. 25 %)	R	R
Carbonate d'ammonium (sol. 25 %)	R	R
Nitrate d'ammonium (sol. 50 %)	R	R
Potasse caustique à 20 %	RL	NR
Soude caustique à 50 %	R	NR
Sulfate de potassium (sol. 10%)	R	R
Chlorate de soude jusqu'à 25 %	NR	NR
SOLVANTS & DIVERS		
Acétone	NR	NR
Acétate d'éthyle	RL	NR
Alcool éthylique	R	R
Alcool furfurylique	RL	NR
Chloroforme	R	RL
Chlorure de benzyle	R	R
Essence	R	R
Furfurol	RL	NR
Pétrole	R	RL
Trichloréthylène	R	R
Xylène	R	R
Butanol	R	R
Huiles alimentaires	R	R
Eau distillée	R	R
Lessive de blanchiment	RL	RL
White spirit	R	RL

NOTA : Ces résultats sont donnés à titre indicatif. Liste non limitative. Pour autres produits nous consulter.



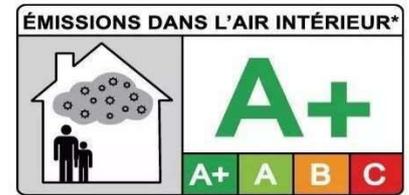
MTP Soils

LA SOLUTION POUR VOS SOLS.

MTP Soils S.A.S. au capital de 20 200 € - 43, rue Denis Papin 47240 Bon Encontre
 F. + 33 (0)5 33 06 99 02 M. +33 (0)6 33 77 03 01- contact@mtpsols.fr – www.mtpsols.fr
 R.C.S. Agen : 504 004 755 - APE 2016Z- SIRET 504 004 755 00022- N°TVA FR05504004755

Marquage CE selon EN 13813

	
MTP Sols 43, rue Denis Papin 47240 Bon Encontre	
22	
DOP n° MTFlex 3000	
EN 13813:2002	
Revêtement synthétique pour une utilisation dans les bâtiments en intérieur EN 13813 SR-B4,3-AR0,2-IR20	
Caractéristiques essentielles	Performances
Comportement au feu	Bfl-s1
Libération de substances corrosives	SR
Perméabilité à l'eau	NPD
Résistance à l'abrasion	AR0,2
Résistance à l'arrachement	B4,3
Résistance aux impacts	IR20
Isolation phonique des bruits de pas	NPD
Absorption phonique	NPD
Isolation thermique	NPD
Résistance chimique	NPD



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

NPD = valeur non indiquée (no performance determined)
Performances mesurées dans le système MTFlex 3000



Faibles émissions de COV/AMC (Composés Organiques Volatils/ Contamination Moléculaire Aéroportée) selon la classe de propreté internationale ISO 14644-8ème partie.



Convient comme système de revêtement de sol pour l'industrie alimentaire. Veuillez-vous référer au contrat individuel.



Perméabilité aux liquides. Assure un joint imperméable protégeant le béton et la nappe phréatique des fuites d'eau et des produits polluants l'environnement.



Faibles émissions de particules selon la norme internationale ISO 14644-1.



La résistance au glissement est toujours fonction de la conception de la surface. L'environnement spécifique définit les limites. Plusieurs finitions peuvent être réalisées. Veuillez-vous référer au rapport individuel.



Disponible dans toute une gamme de couleurs.



La résistance mécanique est définie par type (charge de transport, type de pneumatiques, zone de contact) et la fréquence d'exposition.



Résiste au feu. Veuillez-vous référer au rapport individuel.



Faible odeur permettant une application confortable.

PRIÈRE DE NOUS CONSULTER POUR CHAQUE CAS PARTICULIER.

Nous vous remettons pour votre problème, toutes les indications nécessaires à la réalisation d'un travail efficace dont le résultat final dépend cependant d'autres éléments que du choix du produit lui-même et notamment du soin apporté à l'application.

La présente notice vise précisément à vous informer utilement à cet effet et notre responsabilité ne peut être engagée, qu'à la condition expresse que soient scrupuleusement respectées toutes les prescriptions, indications, consignes, etc. Contenues dans la présente notice.

Nous conseillons toujours des essais préalables dans les conditions exactes de service et nous fournirons, sur demande, éprouvettes et échantillons pour essais. La reproduction même partielle de la présente ne peut être réalisée qu'avec notre autorisation expresse.



MTP Sols

LA SOLUTION POUR VOS SOLS.

MTP Sols S.A.S. au capital de 20 200 € - 43, rue Denis Papin 47240 Bon Encontre
F. + 33 (0)5 33 06 99 02 M. +33 (0)6 33 77 03 01- contact@mtpsols.fr - www.mtpsols.fr
R.C.S. Agen : 504 004 755 - APE 2016Z- SIRET 504 004 755 00022- N°TVA FR05504004755